



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 22/415

Les services du FMI parviennent à un accord au niveau des services sur la deuxième revue de l'accord de facilité élargie de crédit avec la République du Congo

le 6 décembre 2022

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les avis exprimés dans la présente déclaration sont ceux des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration du FMI. La mission en question ne fera pas l'objet de délibérations au sein du conseil d'administration.

- L'équipe du FMI est parvenue à un accord au niveau des services avec les autorités de la République du Congo sur l'achèvement de la deuxième revue au titre de la facilité élargie de crédit.
- La reprise économique se poursuit, malgré la détérioration de l'environnement international.
- La diversification de l'économie et la création d'emplois, l'amélioration de la gestion des finances publiques ainsi que la gouvernance, la transparence et les réformes du secteur financier seront des éléments clés et seront prioritaires dans le programme de réforme du gouvernement.

Washington, DC: Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Pritha Mitra, chef de mission pour la République du Congo, a effectué une mission à Brazzaville (du 20 septembre au 4 octobre 2022) et des discussions virtuelles (du 24 au 28 octobre et le 18 novembre 2022) avec les autorités congolaises afin de discuter de la deuxième revue de l'accord triennal pour la République du Congo dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit.

À la fin de la mission, Mme Mitra a fait la déclaration suivante :

" L'équipe du FMI est parvenue à un accord au niveau des services avec les autorités de la République du Congo sur l'achèvement de la deuxième revue au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration du FMI. La discussion par le Conseil d'administration n'aura lieu que si le budget 2023 approuvé par le Parlement est aligné sur les objectifs du programme. "

"La reprise économique se poursuit, malgré la détérioration de l'environnement international et les retombées persistantes de la pandémie. La croissance du PIB réel devrait atteindre 2,8 % en 2022. Le regain d'investissement des plus grands producteurs de pétrole, dans un contexte de prix élevés, a relancé la production pétrolière. Dans le même temps, l'activité économique hors pétrole bénéficie du remboursement des arriérés intérieurs, des investissements publics dans l'agriculture et les infrastructures, et d'une activité soutenue dans les secteurs minier, manufacturier et des services".

"La hausse de l'inflation, qui devrait atteindre 3,5 % à la fin de 2022, pourrait compromettre la reprise. Ces pressions inflationnistes découlent des prix mondiaux élevés des carburants et des transports, qui gonflent le coût d'importation du Congo, en particulier pour les denrées alimentaires. Le maintien de la réglementation des prix des produits alimentaires essentiels et la modération des coûts de transport contribuent partiellement à contrer ces pressions".

" Les performances dans le cadre de l'exécution du programme ont été mitigées. Trois des cinq critères de performance de fin juin n'ont pas été respectés. En particulier, le déficit primaire hors pétrole et le financement intérieur net ont largement dépassé leurs objectifs. Cela s'explique par l'introduction d'une subvention à la société nationale des pétroles du Congo (SNPC) pour l'importation de carburant - sans compensation des avances de dividendes au budget de la part de la SNPC, alors que les recettes d'exportation de pétrole brut de la société profitent des prix élevés du pétrole au niveau mondial. Le critère de référence structurel relatif au décret sur les règles en matière de conflits d'intérêts n'a pas été respecté en raison d'un retard de publication et de lacunes dans les normes de déclaration, qui sont activement traitées. La plupart des autres conditionnalités ont été respectées".

"La dette est jugée viable, mais le risque de surendettement est élevé. À l'avenir, la politique budgétaire devrait se concentrer sur des actions visant à préserver la viabilité de la dette tout en soutenant une croissance plus élevée, plus résiliente et plus inclusive".

"À cette fin, le dépassement des dépenses de cette année devrait être compensé en 2023 par des

mesures durables qui créeront une marge de manœuvre pour des dépenses essentielles favorisant la croissance à moyen terme. Il s'agit notamment de la suppression totale de la subvention nouvellement introduite en faveur de la SNPC, de l'élimination des exonérations de TVA et de droits de douane dont bénéficie la SNPC, et, à mesure que l'inflation diminue en 2023, de la déréglementation progressive du prix des carburants accompagnée de subventions aux transports publics et aux combustibles de cuisson, ainsi que d'un renforcement de l'aide sociale pour protéger les plus vulnérables. Plus largement, le gouvernement entend donner la priorité au développement, au paiement des arriérés et à la dette extérieure. Le gouvernement a également accepté que la manne pétrolière soit principalement utilisée pour constituer des réserves, étant donné les grandes incertitudes entourant les prix du pétrole".

"La diversification économique et la création d'emplois dépendront de ces efforts budgétaires et de l'intensification des réformes structurelles. L'amélioration de la gestion des finances publiques (y compris l'investissement public et la dette) ainsi que la gouvernance, la transparence et les réformes du secteur financier seront prioritaires dans le programme de réforme du gouvernement".

" La mission a rencontré l'ancien ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, M. Rigobert Roger Andely, le nouveau ministre de l'Économie et des Finances, M. Jean-Baptiste Ondaïe, le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, M. Ludovic Ngatsé, le ministre des Hydrocarbures, M. Bruno Jean-Richard Itoua, le ministre du Plan et de la Statistique, Mme. Ingrid Ebouka-Babakas, et d'autres hauts fonctionnaires. La mission du FMI a également rencontré des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement. "

"L'équipe du FMI remercie les autorités pour leur excellente hospitalité, leur collaboration et félicite des discussions empreintes de franchise."

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: TATIANA MOSSOT

TÉLÉPHONE:+1 202 623-7100 | **COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG